

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2016

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, Mmes VANDAELE Valérie, DRUI Anne, GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, MARQUAND Catherine, SCHWARTZ Estelle, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, POSSELT Henri, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. Cyrille FETIQUE.
M. JACQUIN André avec excuses.

=====

La séance débute à 20 heures.

Le compte rendu de la réunion du 12 août 2016 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Philippe DRUI est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire demande l'inscription de 2 points supplémentaires à l'ordre du jour : Convention de fourniture et livraison de prestation alimentaire en liaison chaude et Travaux électriques aux écoles et à la salle AJLC. Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte l'inscription de ces 2 points supplémentaires.

094-2016 Convention de fourniture et livraison de prestation alimentaire en liaison

chaude : Le maire informe le conseil municipal des démarches entreprises dans la recherche d'un prestataire capable de répondre à la fourniture de repas chauds à compter du 1^{er} septembre 2016 ans le cade du périscolaire. Il précise également ses démarches avec les deux restaurateurs locaux et les suites qui pourront être données à moyen termes. Il expose enfin les discussions avec le traiteur « Chez Pierrette » de Puttelange aux Lacs. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte les termes de la convention de fourniture et livraison de prestation alimentaire en liaison chaude proposée par le traiteur « Chez Pierrette » dont un exemplaire est joint à la présente délibération. Le maire est autorisé à la signer.

095-2016 Travaux électriques aux écoles et à la salle AJLC : Le maire rappelle la délibération du 12 août 2016 et les travaux supplémentaires rendus nécessaires au fur et à mesure des travaux entrepris par l'entreprise PHASELEC.

Les travaux ont été réalisés et les factures adressées à la commune pour les montants suivants :

- la salle AJLC pour 1.523,00 € H.T soit 1.827,60 € T.T.C ;
- l'école élémentaire pour 2.861,00 € H.T soit 3.433,20 € T.T.C ;
- l'école maternelle pour 1.801,00 € H.T soit 2161,20 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents, valide les montants des 3 factures présentées.

096-2016 Création d'un emploi aidé – contrat unique d'insertion: Le maire informe les conseillers présents des grandes lignes de l'organisation des employés de la collectivité avec une analyse des emplois prévus et des besoins à couvrir compte tenu de la mise en œuvre d'une garderie voire d'activités périscolaires à la rentrée de septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de créer un poste d'emploi aidé – contrat unique d'insertion d'une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2016.

Les modalités de la création de l'emploi aidé ont été discutées au préalable avec Pôle Emploi.

La durée de travail hebdomadaire sera de 25 heures. Le temps de travail sera annualisé en fonction des activités de garderie/périscolaire. La personne recrutée devra être titulaire du B.A.F.D, ou au minimum du B.A.F.A ou d'un C.A.P Petite Enfance. Dans ces 2 derniers cas, la personne recrutée devra suivre des formations pour obtenir le BAFD. Le maire est chargé du recrutement et est autorisé à signer le contrat de travail correspondant.

097-2016 Demande de l'école élémentaire : Le maire fait lecture de la demande de la directrice de l'école élémentaire pour l'acquisition de 2 paires d'enceintes à relier aux vidéoprojecteurs pour un montant de 231 € T.T.C. Des compléments techniques et financiers sont encore nécessaires pour pouvoir statuer sur cette demande. La décision est reportée à une prochaine réunion du conseil municipal.

Divers et communication : néant.

La séance est levée à 20 heures 42.

Publié le 1^{er} septembre août 2016.

Le maire
Cyrille FETIQUE

| | | | |
|----------------------------|------------------------|----------------------|-------------------------|
| M. FETIQUE Cyrille | LEONARD Vincent | Mme VANDAELE Valérie | |
| Mme DRUI Anne | M. DRUI Philippe | M. GANGLOFF Claude | Mme GRASSWILL Geneviève |
| Mme JAOUAD Marie-Christine | Mme MARQUAND Catherine | M. POSSELT Henri | M. SAUVEGET Nicolas |
| Mme SCHWARTZ Estelle | | M. WILSIUS Régis | |